

# Dernières instructions pour tous les participants à la course

**55è Course de côte de Reitnau**

**Dimanche, 30 juin 2024**

Chers concurrents et concurrentes

L'association Bergrennen Reitnau et l'Equipe Bernoise vous remercient de votre inscription à la 55e course de côte de Reitnau et vous souhaitent la bienvenue. Afin de garantir un déroulement ordonné et rigoureux de la course, nous vous prions de suivre impérativement les dispositions de l'avis de course ainsi que les directives qui suivent ici.

## **Règlement standard de la CSN**

Celui-ci constitue la base de cette manifestation (Annuaire ASS 2024).

### **1. Paddock**

Le paddock ne sera ouvert qu'à partir du samedi 29.06.2024 ouvert à 9h00

L'alimentation électrique est l'affaire de chaque pilote.

La place disponible dans le village de Reitnau est extrêmement précaire. Chaque véhicule ne peut donc être garé que dans la zone de stationnement prévue à cet effet. Des places séparées sont prévues pour les véhicules d'accompagnement (mécaniciens, camping-cars, etc.)

#### **A respecter impérativement**

- **Seuls les véhicules munis de la plaque officielle "conducteur" sont tolérés dans le parc de véhicules.**
- **Nous vous prions d'apposer la plaque "conducteur" de manière bien visible sur le pare-brise avant de passer le poste de contrôle.**

Les personnes qui arrivent déjà le samedi doivent demander l'autorisation de se garer auprès des fonctionnaires présents. Prenez aussi peu de place que nécessaire et adoptez un comportement sportif.

Les instructions du chef de parc doivent être strictement respectées. En raison du grand nombre de participants, nous sommes obligés de veiller à ce que tous les véhicules soient garés de la manière la moins encombrante possible (règlement de stationnement, places de stationnement indiquées).

**Important : toutes les remorques doivent être garées sur le parking prévu à cet effet.**

**Prescription : Le passage doit toujours être possible sur chaque route !  
Pompiers et services de secours !**

## Conformément à la décision du conseil municipal de Reitnau de février 2024

- **il est interdit d'installer des véhicules de camping sur le terrain communal ainsi que sur la voie d'accès au gymnase. De même, il est interdit de tenir des établissements économiques. Ceci est valable pour tous les conducteurs.**
- **les places de stationnement et de parking publiques ne doivent pas être souillées par de l'huile ou de la graisse. Les pots d'échappement ne doivent pas être dirigés vers les murs des maisons.**
- **les terrains ou places de stationnement privés ne peuvent être utilisés qu'avec l'accord des propriétaires.**

## 2. Réception des voitures, contrôle des documents

**Le samedi** Les vérifications administratives et techniques ont lieu au secrétariat de course. De ce fait, aucune réception itinérante n'est effectuée. Pour tous les coureurs qui peuvent présenter tous les documents nécessaires, le contrôle administratif "technique" a lieu.

Pour cela, le pilote doit pouvoir présenter les documents suivants :

- Passeport de voiture => contrôle de la répartition et des éventuelles inscriptions pour cause de défauts techniques. / Si inscription => réception normale de la voiture
- Fiche technique actuelle signée par un CT en 2024 => équipement de sécurité, expiration des homologations / Si fiche non signée ou modifications, homologation expirée => réception normale
- "Feuille d'habillage" entièrement et correctement remplie
- Le coureur reçoit, si tout est OK, l'autocollant de course avec le numéro de départ et la signature du CT.

**Le dimanche**, les vérifications techniques ont lieu exclusivement dans la tente de réception. L'emplacement sera signalé.

### Horraire:

**Samedi: 16h00 à 20h00 (recommandé)**

**Dimanche: dès 05h45 jusqu'à 08h00 pour licences REG  
dès 06h00 jusqu'à 08h00 pour licences NAT**

**Attention : tous les pilotes doivent être en possession d'une carte de voiture.**

**Les autorisations de départ annuelles pour les véhicules LOC ne sont pas valables !**

Nous prions les concurrents d'effectuer la réception des voitures le samedi, dans la mesure du possible.

Les véhicules qui n'ont pas passé la réception des voitures ne seront pas admis à l'entraînement. ne seront pas admis.

## 3. Horaire et répartition

**L'horaire et la liste actuelle des inscriptions** se trouvent dans le programme ci-joint.

Le tableau d'affichage officiel se trouve au secrétariat de la course et toutes les informations importantes (classements, modifications de l'horaire, heure de départ, décisions finales du jury) sont publiées dans Sportity-App, mot de passe Reitnau-2024

## 4. Déroulement de la manifestation

**Dans la mesure du possible, trois manches chronométrées seront organisées. Nous vous prions de vous présenter impérativement à votre véhicule au moins une ½**

**heure avant les heures indiquées dans le programme. Il est du devoir de chaque participant de se tenir au courant de l'évolution de la situation**

**5. Classement**

**Le classement est établi sur le total des deux manches les plus rapides.**

En cas d'égalité de temps entre deux coureurs, le temps de la manche la plus rapide est déterminant.

**6. Culte en campagne**

Dans la zone du grand pré réservé aux spectateurs, un culte sera organisé spécialement pour notre manifestation par la paroisse de Reitnau sur le circuit. Nous vous remercions de votre attention. **Pendant le service religieux, le silence absolu des moteurs est de rigueur.**

**7. Ordre de départ**

Tant pour l'entraînement que pour la course, les manches des différents champs de course se déroulent dans l'ordre des numéros de départ **selon l'horaire**. Nous vous prions de vous ranger en fonction des numéros de départ. Vous nous facilitez ainsi considérablement le travail.

**8. Mise sur la grille de départ**

**Tout préchauffage des pneus dans le parc des voitures, sur la grille de départ ainsi que sur le chemin de la course est strictement interdit et peut entraîner une sanction pouvant aller jusqu'à l'exclusion de la course.**

**Seuls les pilotes ou les mécaniciens sont admis sur la grille de départ. Les accompagnateurs qui n'ont pas cette fonction seront refusés.**

**9. Organisation de l'arrivée**

Après avoir franchi la ligne d'arrivée, tous les concurrents poursuivent impérativement leur route jusqu'à l'aire de virage et, de là, jusqu'à l'aire d'attente qui leur a été attribuée. Il est interdit de s'arrêter volontairement entre la ligne d'arrivée et l'aire de virage. Dans tous les cas, les instructions des officiels doivent être respectées. La circulation est **à double sens** entre l'aire de retournement et l'entrée de la forêt. La vitesse maximale est de 40 km/h.

**10. Retour**

Le retour de l'aire d'attente d'arrivée au départ ou au parc des coureurs s'effectue, pour tous les champs de course, par le circuit, avec le véhicule de l'organisateur en tête.

Le véhicule de queue est le véhicule du chef de piste.

Lors du retour et dans la zone de départ, il est absolument interdit de s'arrêter sur le circuit!

Il est interdit d'emmener des passagers !

Aidez-nous à faire en sorte que le retour se déroule rapidement !

Pour les véhicules ouverts, le port du casque et de la ceinture est obligatoire, pour les voitures de tourisme, seul le port du casque est obligatoire.

port de la ceinture obligatoire, même lors des rapatriements !

La fiche d'information "Ceinture alcool" de l'OCN de février 2014 doit impérativement être respectée.

**L'alcool est considéré comme une substance interdite !**

Les contrevenants peuvent être sanctionnés jusqu'à l'exclusion !

**11. Parc-fermé**

Le parc fermé dure **30 minutes** après l'affichage des résultats. Vous y serez orienté(e) par des fonctionnaires.

**12. Distribution des prix**

1 heure après la fin de la course dans le paddock.

**13. Sécurité**

Nous veillons à votre sécurité et à votre santé :

1 médecin de course avec Medical Car, l'escadron S+R Suisse, 2 ambulances, l'association des samaritains de Reitnau.

Les dispositions de sécurité des groupes SuperSerie et N doivent correspondre à celles des **courses de montagne**.

**14. Entraînement sauvage**

Le parcours est surveillé par la police avant la manifestation ;

**L'entraînement sauvage est strictement interdit.**

**Les coureurs qui ne respectent pas cette règle seront exclus de la manifestation et s'exposent à d'autres sanctions (conformément à l'art. 21.1, règlement standard).** Dans l'intérêt de tous ceux qui participent à cette course, nous vous demandons de vous comporter de manière disciplinée.

**15. Essence, service de pneus**

Essence/huile : non disponible sur le site de la course.

**16. Jury**

Le jury est composé des personnes suivantes :

Commissaires sportifs : René Lang (président), Hubert Wenger, Fritz Stern.

**17. Remarques finales**

Nous vous prions de bien vouloir jeter vos déchets dans **les poubelles mises à disposition**.

*Nous vous remercions vivement de votre collaboration à la bonne réussite de notre manifestation et souhaitons à tous les participants beaucoup de succès à la course de montagne. Nous vous prions de rouler calmement et raisonnablement "en fonction des conditions", non seulement avant et pendant la manifestation, mais aussi lors du retour (contrôles de vitesse de la police). Vous aiderez ainsi notre sport.*

**WC :** Les coureurs disposent de WC propres et confortables dans le bâtiment scolaire  
D'autres WC sont disponibles dans tous les paddocks.

**Les douches :** Le samedi et le dimanche, les douches de l'école sont à disposition en permanence.

**Apéro des coureurs :** à partir de 18h30, tous les coureurs sont cordialement invités au traditionnel apéro des coureurs. Sous le chapiteau !